

Décision

Générale

colonial

Décision n° 373 Décisions concernant les Ministères

n° 373

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mars 1960

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro

30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de fin de contrat de 3 mois 22 jours à passer à Addis-Abéba (Ethiopie), est accordé à M. Abdoul Gaffar Abdoul Aziz. comptable contractuel en service au Bureau des Finances groupe IV). M. Abdoul Gaffar Abdoul Aziz, qui voyagera accompagné de son épouse et de ses quatre enfants âgés respectivement de 23 ans (fille non mariée), 14 ans, 12 ans, et 8 ans, quittera Djibouti par occasion aérienne à partir du 21 avril 1960. La dépense est imputable sur le Budget local.